

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****du Mercredi 18 novembre 2020 à 20h30**

\*\*\*\*\*

Nombre de membres :		L'An deux mille vingt, le 18 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 10 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BERNARD, Maire.
En exercice :	15	
Présents :	15	
Votants :	15	

**Présents :** Pascal BERNARD, Jacky NEUVY, Xavier ROBIN, Corinne NEUVY, Alain CATHELIN, Marie CAMBRAN, Sébastien CARTEAUX, Maxime FOURMAUX, Liliane LUSSIGNOLI, Caroline MAIGNE-NEVEU, Cédric PIAULT, Evelyne POITRENAUD, Virginie RICATEAU, Marie-Jeanne ROUET

**Absents excusés :** Éric DENIS, a donné pouvoir à Liliane LUSSIGNOLI

**Secrétaire de séance :** Virginie RICATEAU

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h45

**Projets de délibérations :**

1. D62 - Désignation d'un représentant auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) – Grand Châtelleraut

➤ **Approbation du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2020 à l'unanimité des membres**

### **Point 1 : Désignation d'un représentant auprès de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) – Grand Châtelleraut**

**Délibération n°62**

**Vu** la délibération n°7 du 22 juillet 2020 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut, fixant la composition de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) à 51 membres, répartis comme suit :

- 1 représentant par commune de moins de 5 000 habitants
- 2 représentants par commune dont la population est comprise entre 5 000 et 25 000 habitants
- 4 pour les communes dont la population est supérieure à 25 000 habitants

**Considérant** qu'il appartient à l'assemblée délibérante de chaque commune membre d'élire son ou ses représentants,

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Alain CATHELIN

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DESIGNE** Monsieur Alain CATHELIN pour représenter la commune de Vicq sur Gartempe au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut.